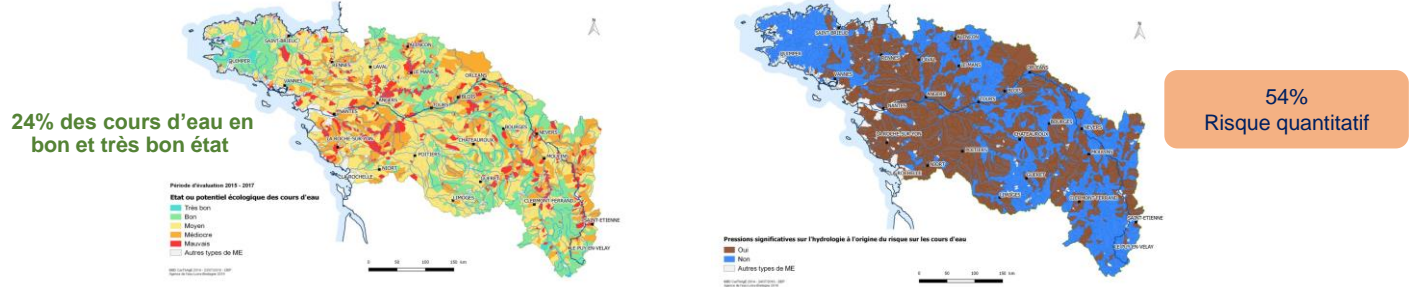


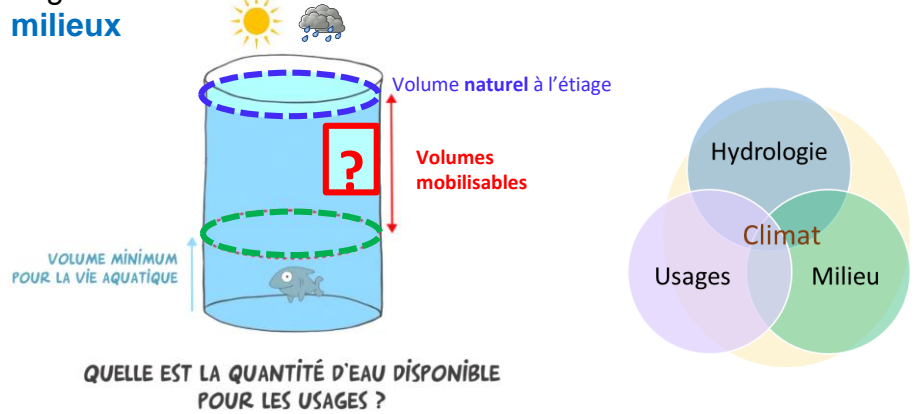
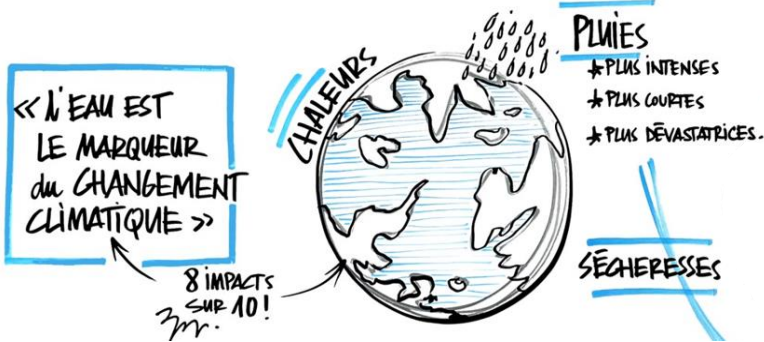
⇒ Contribuer aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau d'atteinte du bon état des eaux (objectif de 62% à 2027 pour les cours d'eau)



Etat des lieux 2019

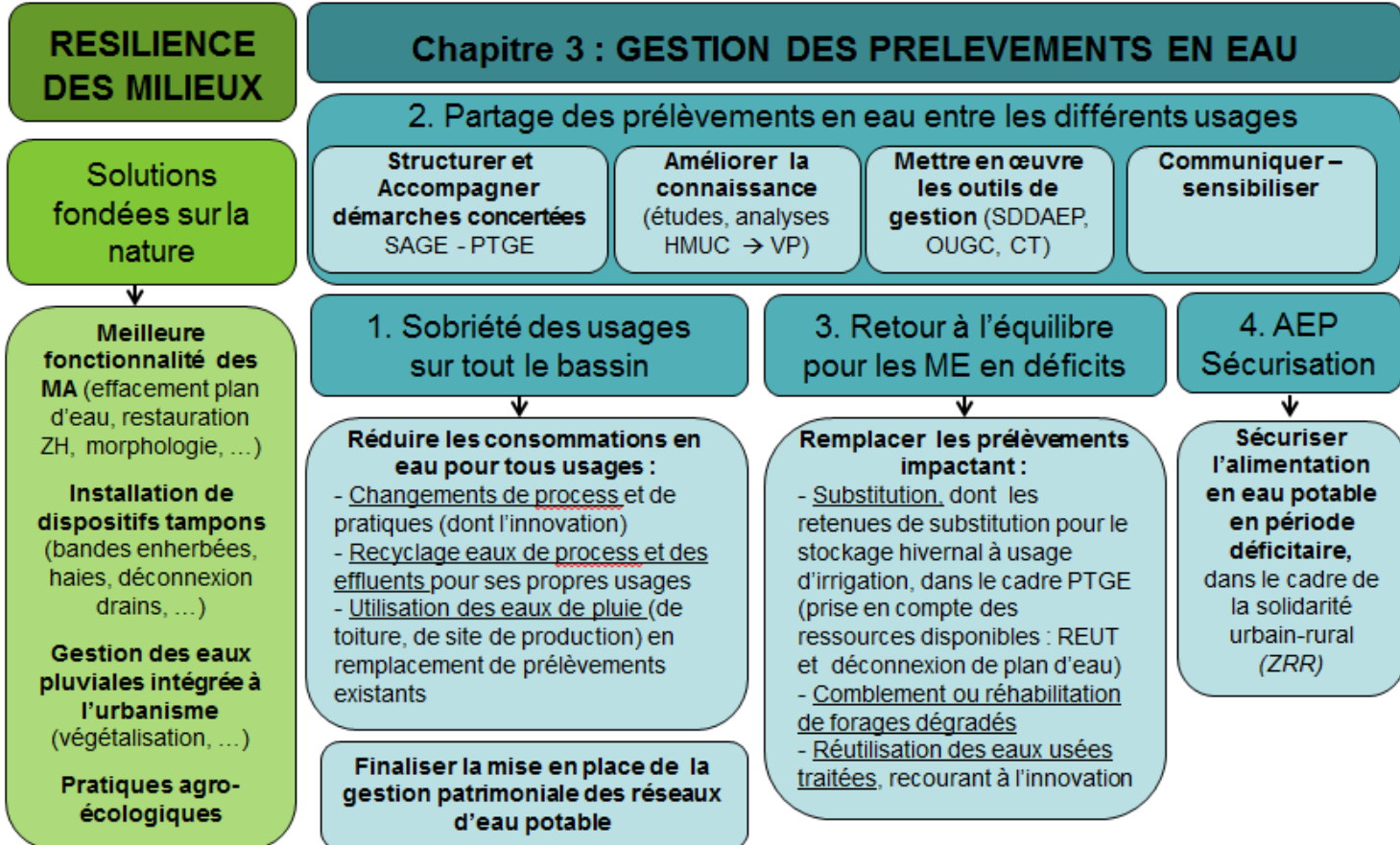
⇒ mieux gérer les prélèvements dans un contexte de dérèglement climatique

⇒ aboutir partout à un équilibre entre l'eau disponible et, les besoins pour les populations, les industries, les collectivités, les irrigants et ceux nécessaires au bon fonctionnement des milieux



QUELLE EST LA QUANTITÉ D'EAU DISPONIBLE POUR LES USAGES ?

### Bouquet de solutions



Faire évoluer les pratiques agricoles dans les contrats territoriaux  
→ intégrer un volet gestion des prélèvements

⇒ Agroécologie (allongement des assolements, diversification des cultures, recherche d'une meilleure valorisation de la réserve utile des sols ...)

⇒ Aménagement des bassins versants (haies, restauration zones humides et mare, zones tampons...)

⇒ Efficience de l'irrigation en accompagnement de la baisse des volumes (outils d'aide à la décision et pilotage de l'irrigation)

⇒ Structuration des filières